L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS

DIMANCHE MATIN, 9 AVRIL.

CHRONIQUE MUSICALE.

L'Opéra a donné, lundi et mardi, deux concerts spirituels [illegible]

[illegible] Ce nouveau combiné dans l'opinion que la généralité du public aime avant tout le spectacle, et que la musique est simplement pour lui un accessoire.

Au point de vue de l'exploitation de l'Opéra, il y a là un fait utile à noter.

Mais, le succès artistique de ces deux soirées peut consoler la direction et les artistes. Il a été grand. De cette salle aux trois quarts vide, partaient, après chaque morceau, de chaleureux applaudissements. On eût dit qu'il y avait là le nombreux auditoire des grandes soirées.

Le *Stabat Mater* de Rossini a été magistralement exécuté. Les chanteurs, les chœurs et l'orchestre, sous l'habile direction de M. Calabrési, ont interprété cette belle musique avec une entente parfaite, et lui ont donné la couleur qui sied à de telles œuvres.

Les *soli* étaient confiés à Mlle d'Edelsberg, Mme Naddi, MM. de Keghel et Castelmary.

Mlle d'Edelsberg a chanté le *Fac ut portem* avec un sentiment exquis et dans le style le plus noble. En même temps, elle a mené avec infiniment d'habileté sa voix, qui était très belle de puissance et de rondeur. Une telle élévation de style unie à tant de virtuosité ont à la fois ému et charmé l'auditoire. Mlle d'Edelsberg a eu mieux qu'un succès, un véritable triomphe et les honneurs de la soirée.

Après le *Fac ut portem*, le morceau du *Stabat* qui a produit le plus d'effet est le *pro peccatis* chanté par M. Castelmary.

M. Castelmary l'a dit avec maestria, tout en lui conservant son caractère sévère. Cette interprétation lui fait grand honneur. Très bien!

L'*Inflammatus* par Mme Naddi, le *cujus animam* par M. de Keghel, et enfin, le quatuor sans accompagnement, *quando corpus*, ont également produit une très heureuse impression.

La seconde partie du concert a débuté par l'ouverture du *Pardon de Ploërmel*, un chef d'œuvre.

L'exécution en est d'une difficulté grande. L'orchestre de l'Opéra, nous avons du plaisir à l'avouer, l'a rendu avec un rare bonheur le sentiment et l'idée. Élégance, fermeté de rhythme, et virtuosité, il a fait preuve d'un ensemble de qualités sérieuses. On pouvait lire à livre ouvert dans cette belle page de musique, qui est le plus achevé des poëmes.

L'orchestre s'est également acquis des droits à l'estime des dilettanti par son exécution de la marche du *Tannhaüser*.

Cette marche religieuse et militaire est une des belles choses de Wagner. Elle débute fièrement par un appel de trompettes. Puis vient une phrase religieuse d'un caractère grave et imposant. La marche, se développant, continue par un motif très en dehors, d'un type mélodique auquel on peut reprocher le manque de distinction, mais qui à coup sûr est d'une franchise, d'une clarté extrême. Les chœurs reprennent ensuite avec l'orchestre la phrase religieuse et toute la marche, qui se termine d'une façon grandiose.

Les musiciens de l'Opéra ne se sont pas contentés d'une part déjà si belle. Ils ont produit deux de leurs solistes, MM. Bromet, violon solo, et Schneegans, premier [illegible] l'un dans un [illegible] de Hériot, et l'autre dans un air varié sur un thème de Bellini ont montré un talent de virtuose dont nous leur faisons bien sincèrement compliment.

Il n'est, d'ailleurs, pas d'artiste ayant chanté dans les deux concerts qui n'ait mérité les applaudissements du public.

Nous devons nous contenter de citer les noms avec les titres des principaux morceaux: M. Cazaux, (*Noël*, d'Adam, et la *Pâque*, de la *Juive*. M. de Keghel, (*Quis est Homo*, de Curto, et Romance de *Mignon*. M. Théry, (*Les Rameaux*, de Faure, et *David devant Saül*, de Bordèse. M. Dubosc (*Le Moine*). Les chœurs, qui ont concouru à l'exécution de la marche des *Tannhaüser* et du *Pardon de Ploërmel*, ont aussi chanté la Prière de la *Muette* et celle des Pèlerins de *Jérusalem*.

Pour terminer la revue des magnifiques programmes de ces deux soirées, un mot des morceaux chantés par les *prima donne*.

Mme Naddi avait choisi une poétique *pastorale* de Panseron. Elle l'a dite avec infiniment de charme, la terminant par une de ces cadences brillantes où elle excelle. M. Carrière, première flûte de l'orchestre, a exécuté, en virtuose, sa partie de flûte [illegible] chanté l'*Ave Maria* de Gounod, qui n'est autre qu'une mélodie, mise par Gounod sur un prélude de Bach, ou pour être plus vrai, extraite par lui de ce prélude même. Elle y a eu le succès dont elle est coutumière.

Mlle d'Edelsberg nous a fait connaître le *Salutaris* de la Messe de Rossini et un *Ingemisco* de notre ami, le maëstro Curto.

Cet *Ingemisco* est une page simple, mais d'un grand caractère religieux. On y sent une émotion sincère. Elle fait rêver à certains tableaux de piété de l'école florentine, où l'effet reste toujours tempéré.

C'est une affirmation nouvelle, mais certainement superflue, du talent de M. Curto. Mlle d'Edelsberg l'a interprétée en artiste, en véritable artiste.

Le contraste est grand entre l'*Ingemisco* de Curto et la *Ballade suédoise* de G. Bérardi que la prima donna a chantée dans le même concert.

Cette ballade est l'œuvre d'un jeune écrivain du mérite qui compose de la musique, à ses moments perdus. C'est largement fait; il y a de la couleur et une inspiration facile. Œuvre sérieuse, dont l'auteur pourrait bien se passer, un jour, la fantaisie d'échanger son titre modeste d'amateur contre celui de maître.

Mlle d'Edelsberg en a fait valoir toutes les beautés; elle l'a dite avec un sentiment profond. L'accent y était; la cantatrice est allée à l'âme de l'auditoire, et celui-ci l'a remerciée par les plus chaleureux applaudissements.

Tels ont été les deux concerts spirituels de l'Opéra.

Nous ne terminerons pas ce compte-rendu sans adresser nos félicitations et nos compliments à l'organisateur de ces belles soirées, à M. Calabrési: l'honneur lui en revient. C'est à l'éminent chef d'orchestre de l'Opéra que l'on doit les seules exécutions du *Stabat* de Rossini, vraiment complètes, qui aient été entendues, depuis longtemps, en cette ville. M. Calabrési a tiré des ressources qu'il a sous la main un excellent parti. Il ferait bien autre chose, s'il disposait des éléments que nous lui avons connus dans les grands festivals qu'il dirigeait, il y a quelques années, en Belgique et dans les villes Rhénanes.

Mme Naddi donne demain, lundi, son bénéfice. Elle a choisi les *Amours du Diable*, de Grisar.

C'est un spectacle féerique. En fait de féerie, la salle ne le cèdera en rien à la scène.

Tout est loué, tout, absolument tout, entendez-vous bien. On mettra des chaises, des tabourets dans les couloirs, les vestibules; et bien des gens encore passeront la soirée sur leurs jambes. Il y aura, dit-on, cent cinquante dames au parquet.

Mme Naddi a été pour l'Opéra une pensionnaire précieuse; depuis l'ouverture de la saison, elle lui a rendu des services importants, qui méritent une reconnaissance éclatante. Son talent, sa personne sont sympathiques à tous.

Le secret de ce succès inouï, nous dirions presque de cet engouement, est là.

Voici la distribution des *Amours du Diable*: Urielle, Mme Naddi—Lilia, Mme Dumestre—Phœbé, Mme Boudro—Le comte Frédéric, M. de Keghel—Belzébut, M. Périé—Braccaccio, M. Théry—Paternick, M. Vallée.

La ligue anti-prussienne, la ligue de la haine, s'organise dans la France entière. Les artistes de théâtre ne sont déjà associés à cette idée éminemment patriotique et nationale.

Relativement à la question, voici ce que nous lisons dans le *Figaro*:

Nous avons dit à propos de la réouverture des casinos d'Allemagne, qu'il ne fallait pas qu'un seul artiste, le convoit-on d'or, de diamants et de pierreries, répondît à l'appel des recruteurs de théâtres.

La lettre suivante, que nous venons de recevoir, prouve que notre avis a été pris en considération:

6 mars 1871.

Vous avez raison, Monsieur, et, pour moi, je jure bien que jamais, à quelque prix que ce soit, je ne remettrai les pieds en Allemagne.

Veuillez, etc.

MADELEINE BROHAN.

[illegible] convaincu que l'éminente artiste de la Comédie-Française trouvera [illegible] la France, nos sympathies [illegible] à la belle et charmante artiste [illegible] gnées Madeleine Brohan. X.

P. S.—Spectacle de ce soir: *La Favorite*, grand opéra en quatre actes [illegible] avec Mlle d'Edelsberg, MM. [illegible] Dumestre et Castelmary.

Une dame souffrait depuis [illegible] temps d'une [illegible] affection [illegible] chronique; les remèdes et les soins [illegible] impuissants. Vu la ténacité du mal. La malade se traita au SIROP DE NAVETS INDIENS que prépare la Pharmacie Laplace, et elle est maintenant tout-à-fait guérie.

La Journée de dimanche à Paris.

L'insurrection de Montmartre, dit la *Liberté*, s'organise militairement. Plusieurs lignes de barricades défendent l'accès de [illegible] par le versant de Clignancourt, [illegible] serpentent des rues plus ou moins [illegible]; le versant de Saint-Pierre [illegible] mais la montée en est si [illegible] de terrain si accidenté, que toute [illegible] de côté, est absolument improbable à force d'être impossible. On ne rencontre de factionnaires qu'à la hauteur du premier étage des terrassements derrière lesquels sont alignés, sans [illegible] travaux ne permet pas, sans doute encore, de les disposer en batterie. La pelle et la pioche vont, du reste, bon train, et l'on peut s'attendre à trouver, à chaque instant, singulièrement changée, la physionomie des retranchements.

Les places de la Mairie, du Tertre, Saint-Pierre, sont occupées militairement; la circulation est embarrassée par les faisceaux de fusils qui se croisent en tous sens.

On ne passe plus, en habit bourgeois, dans aucune des rues qui accèdent à la tour Solférino; les seuls gardes nationaux et ligards [illegible] sont admis aux abords du siége du comité.

En deçà du boulevard extérieur, la rue des Martyrs est barrée par une première barricade, percée d'une embrasure qui encadre [illegible] la gueule d'une mitrailleuse [illegible] derrière la mitrailleuse, un caisson de munitions. Au-delà du boulevard extérieur, la même rue est fermée par une autre barricade, munie, celle-là, d'un canon accompagné aussi de son caisson de munitions.

A sa jonction avec le boulevard Rochechouard, le boulevard Ornano est fermé par une barricade, qui ne livre aux piétons qu'un étroit passage surveillé par deux postes de deux factionnaires chacun. Quand, au retour de Montmartre, vous vous présentez à ce passage pour rentrer dans Paris, le premier poste de factionnaires vous arrête et vous demande: "votre pavé, citoyen?" cela vent dire qu'il faut mettre votre pierre à l'édifice de la barricade. Si vous refusez, on vous arrête; si vous vous glissez furtivement entre les deux premiers factionnaires, il y a là des gamins qui font de la police complimentaire, et vous signalent aux deux autres factionnaires que vous avez encore à franchir. Si vous échappez encore à ceux-ci, les mêmes gamins vous huent et vous poursuivent à coups de cailloux. Bon gré mal gré, il faut communier avec l'émeute sous les espèces du pavé.

Dans plusieurs groupes de Montmartre, l'idée que les Prussiens pourraient saisir le prétexte de l'insurrection pour rentrer dans Paris, fait son chemin, et commence à donner à réfléchir aux plus exaltés. Malheureusement, ils se flattent d'une résistance que tout le monde sait impossible, et la perspective de l'occupation ennemie, loin d'être une menace salutaire, n'est déjà qu'une nouvelle cause d'excitation.

A cinq heures du matin, on entend le bruit d'un coup de canon. A six heures, même détonation.

Au poste de Château-Rouge, plusieurs officiers des régiments de ligne, faits prisonniers hier matin, ont été sur le point d'être mis en liberté, dans la nuit. On craint, à l'heure où nous descendons la rue Clignancourt, neuf heures du matin, qu'ils ne soient fusillés, dans la journée.

A huit heures du matin, en descendant la rue Clignancourt, un jeune garde national sortait de chez le pharmacien, avec le bras en écharpe. Un de ses camarades, en jouant avec son fusil, l'avait blessé grièvement.

Dix heures.—De la place du Palais-Royal à la rue du Pont-Neuf, la rue de Rivoli est parfaitement tranquille. La voie est libre. Quelques magasins sont ouverts. A peine voit-on çà et là un groupe aussi vite dispersé que formé.

A partir de la rue du Pont-Neuf, la circulation est plus animée, les groupes sont plus nombreux et plus compactes, et les magasins ouverts plus rares.

Depuis le boulevard de Sébastopol jusqu'au quai, d'une part, et jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville, d'autre part, le quartier est occupé par les gardes nationaux.

En outre, des barricades faites de pavés empruntés aux petites rues voisines, et auxquelles travaillent encore des gamins, sont élevées à tous les débouchés de la place de l'Hôtel-de-Ville: rue de Rivoli, avenue Victoria, quai de Gesvres, rue du Temple. En dedans des grilles du palais municipal est massé le 201e bataillon de la garde nationale. Sur la place, le 130e bataillon est de piquet.

Midi. — La contagion de l'émeute ne s'est pas étendue aux quartiers du centre. Ils ont conservé aujourd'hui encore, à très peu de chose près, leur physionomie habituelle.

Sur les boulevards, la foule est, plus que d'ordinaire, bariolée d'uniformes de toutes couleurs et de toutes provenances. Des groupes, plus rares et surtout moins tumultueux qu'hier, se forment à la hauteur de la rue de la Paix, des galeries de l'Opéra, et du passage Jouffroy.

On crie un nouveau journal: le *Moniteur du Peuple*. C'est, dit-on, l'organe officiel du Comité central.

Le rappel et la générale sont battus dans toutes les rues avoisinant la Madeleine. Un petit nombre de gardes du 11ème (bataillon du colonel Langlois) se rendent au lieu ordinaire de leurs réunions, mais ils y trouvent si peu de monde, qu'ils remettent leur fusil en bandoulière, et rentrent chez eux.

La place Vendôme est très calme. Les postes des deux états-majors et du ministère de la justice sont occupés par le 91ème bataillon (Montmartre) et le 174ème (Belleville). Ces postes sont doublés. Double provision de cartouches à été également donnée aux hommes.

Les factionnaires qui gardent les issues n'empêchent ni la circulation des voitures, ni celle des piétons.

Les autres gardes nationaux, dispersés aux divers points, voyant passer près de la colonne un commandant de la garde nationale, accourent de toutes parts et entourent cet officier qui, avec sa barbe blanche, se démarqua: Vive le citoyen ressemble au colonel Langlois. Une ovation lui est faite, on le porte même en triomphe aux cris de: "Vive le député de la garde nationale! Vive le blessé de Montretout!" et, séance tenante, on le presse d'accepter le commandement en chef.

Le commandant a beaucoup de peine à se dégager et à expliquer l'erreur dont il est l'objet.

Une ovation du même genre est faite, un peu plus loin, par des francs-tireurs hongrois et garibaldiens, à un officier de la ligne, en qui l'on croit reconnaître le général Cremer.

Dernière heure. — On nous dit au dernier moment que le général Vinoy aurait été fusillé cette nuit à Ménilmontant par la garde nationale.

On assure également, mais nous en doutons, qu'un corps de garde nationaux de Lyon doit arriver ce soir à Paris.

Nous ne mentionnons ces deux bruits que sous les plus grandes réserves.

Le *Rappel* annonce que le Comité central de la garde nationale a donné des ordres pour une enquête immédiate sur le meurtre des deux généraux, et qu'il a ordonné plusieurs arrestations.

C'est dans les termes suivants que le *Rappel* annonce les événements d'une partie de la nuit de samedi à dimanche:

Le citoyen Rahvier occupe l'Hôtel-de-Ville à onze heures du soir.

M. Jules Ferry l'avait déjà quitté et avait envoyé sa démission de maire de Paris.

Il y avait, cette nuit, à l'Hôtel-de-Ville, réunion des membres du Comité central.

A minuit, on continue de fortifier les barricades des rues aboutissant à la place l'Hôtel-de-Ville et à la place Blanche.

Plusieurs représentants de la Seine et quelques maires de Paris se sont réunis à 11 heures, à la mairie du deuxième arrondissement.

A deux heures du matin, ils se séparent en trois ou quatre groupes et se dirigent de divers côtés, ayant accepté chacun des missions différentes.

Le gouvernement accepterait, dit-on, la nomination d'un conseil municipal et l'élection par la garde nationale de son général en chef.

On affirme que les insurgés ont coupé le chemin de fer du Nord qui se trouve plus directement sous le feu des buttes Montmartre.

Tentatives de conciliation. — Les événements de la journée de samedi se sont succédé avec une telle rapidité, que les tentatives faites pour arrêter le flot de l'émeute qui montait toujours n'ont pu aboutir. Voici, d'après le *Gaulois*, ce qui se serait passé: Les maires et les adjoints des vingt arrondissements de Paris, convoqués d'urgence par M. Bonvalet, et les députés de Paris, convoqués par M. Tolain, se sont réunis à deux heures de l'après-midi, samedi, à la mairie du troisième arrondissement.

La situation a été jugée très grave. Mais l'assemblée n'a pas voulu prendre de décision avant d'avoir pris de plus amples renseignements sur les événements de la nuit et de la journée, et de connaître l'avis du gouvernement.

Trois personnes furent députées chez M. Thiers.

M. Bonvalet et M. Tirard, député de Paris et maire du 2me arrondissement se rendirent chez le général d'Aurelles de Paladines, qu'ils trouvèrent dans son cabinet, en proie à la plus grande agitation, et qui leur dit ces paroles:

"Je leur avais bien dit que cela se terminerait ainsi. Ils ont voulu compter sur l'armée et l'armée fraternise avec l'émeute. Réunissez-vous, Messieurs, et décidez. Le sort de Paris, que dis-je! de la France, est entre vos mains."

Pendant ce temps, les maires et les députés discutaient sur ces trois points: changement immédiat du ministre de l'intérieur, du préfet de police, du maire de Paris et du commandant en chef de la garde nationale.

Voici les noms divers qu'on mettait en avant:

Préfecture de police: Edmond Adam, Ranc et Tirard.

Mairie de Paris: Tirard ou Dorian.

Intérieur: Ranc, Delescluze, Gambetta.

Garde nationale: Langlois et Schœlcher.

Rien, du reste, n'a été arrêté, et une nouvelle réunion a été fixée pour le soir, six heures, à la mairie du 2e arrondissement.

Les membres du gouvernement, dit encore le même journal, ont quitté le ministère des affaires étrangères vers dix heures, et se sont transportés à l'Ecole militaire, ainsi que le général Vinoy et le général d'Aurelles de Paladines.

Nous apprenons que des ouvertures ont été faites par le comité de Montmartre au gouvernement.

M. Emile Labiche, secrétaire général du ministère de l'intérieur, mandé à minuit par dépêche du général Vinoy, s'est rendu immédiatement à l'école militaire, où des pleins pouvoirs lui ont été donnés pour faire les concessions les plus larges, en tant qu'elles seraient légitimes.

M. Labiche est allé d'abord à la mairie du deuxième arrondissement, où s'étaient réunis dans la soirée les membres du Gouvernement [illegible] la rue de la Banque, appelés à la mairie du premier arrondissement par M. Jules Ferry, qui avait exprimé le désir de leur remettre ses pouvoirs de maire de Paris. [illegible]

[illegible] Les concessions réclamées par le comité [illegible]

1o La nomination de M. Langlois comme commandant en chef de la garde nationale;

2o M. Edmond Adam, à la préfecture de police;

3o M. Dorian, à la mairie de Paris;

4o Le général Billot, membre de l'Assemblée nationale, commandant l'armée de Paris.

Nous croyons savoir, ajoute le *Gaulois*, que ces propositions seront acceptées, et que ce matin, l'*Officiel* publiera des quatre nominations.

Du reste, rien ne sera changé à la composition du ministère.

L'affiche suivante vient d'être placardée sur les murs de Paris:

Paris, le 19 mars.

Parisiens et amis,

Une nouvelle lutte fratricide est [illegible]

Que font les députés de Paris, qui, à cette heure si grave, devraient se mobiliser au milieu de nous et agir, et dont l'intervention morale et courageuse pourrait sans doute nous [illegible] encore?

L'heure de cette lutte [illegible] les chefs et surtout en présence de l'ennemi qui occupe aujourd'hui notre sol. *Français, ne l'oubliez pas!* ne saurait être que funeste à la cause sacrée de la patrie et de la République.

DES AMIS SINCÈRES DE LEUR PAYS.

En présence de la gravité des événements, les députés de la gauche se sont réunis de suite.

Sur la proposition du colonel Schœlcher, les élus de Paris ont, dit-on, arrêté la rédaction d'une adresse à leurs électeurs pour engager les rebelles à rentrer dans l'ordre.

Des symptômes d'hésitation et même de résistance se manifestent sur plusieurs points depuis l'apparition des affiches qui ont révélé la composition du comité de l'Hôtel-de-Ville.

Les groupes qui se forment autour de ces affiches s'animent de plus en plus. Une rixe assez vive vient même d'avoir lieu sur le boulevard Montmartre.

Une partie de la garde nationale épouse hautement la défiance que provoque chez une partie de la population la perspective d'un résultat dépassant le but qu'elle se proposait.

A la mairie du IXe arrondissement, le bataillon de garde a refusé de céder le poste à un détachement envoyé par l'Hôtel-de-Ville.

Des bruits contradictoires circulent au sujet d'une transaction entamée entre Paris et Versailles.

Le conseil du gouvernement, réuni tout entier dans cette dernière ville, délibère en permanence.

La résolution d'une séance de l'Assemblée nationale pour lundi est maintenue, et l'on paraît vouloir ajourner jusque-là toute résolution, dans l'espoir qu'un dénouement de conciliation pourra survenir dans l'intervalle.

Ordre a été donné, dit-on, par le comité de l'Hôtel-de-Ville à 50 bataillons de la garde nationale de se tenir prêts à se porter à Versailles.

Les avis sont très partagés parmi les officiers et les soldats de certains bataillons sur l'opportunité d'exécuter cet ordre.

On nous assure qu'un certain nombre de bataillons se sont mis en marche, hier soir, se dirigeant sur Versailles.

Les membres du corps diplomatique délibèrent sur la conduite qu'il leur convient de tenir.

Suivant toute apparence, si la situation ne se dessine pas dans le sens d'une transaction, tous les représentants étrangers se transporteront à Versailles, auprès du gouvernement que l'Europe paisse reconnaître.

Grand mouvement de voyageurs à la gare de l'Ouest (rive droite). Un nombre considérable de personnes de toutes classes partent pour la province par crainte des événements.

La plupart des journaux récemment suspendus ont reparu hier matin à Paris, sous des titres nouveaux.

On disait que des gardes nationaux de Lyon étaient attendus à Paris.

Le gouvernement est réuni à Versailles, près de l'Assemblée. Les services ministériels y ont été transportés.

Le conseil des ministres est assemblé à Versailles, et prend les mesures nécessaires pour sauvegarder l'indépendance de l'Assemblée nationale et la sécurité de ses délibérations.

MM. Jules Favre et Ernest Picard sont restés à leur poste toute la nuit. Hier matin, sur les 9 heures, ils sont allés rejoindre le conseil du gouvernement, réuni à Versailles, sous la présidence de M. Thiers.

Le général Vinoy, paraît-il, ne s'est pas montré à la hauteur de la situation. Sa direction a péché par l'ensemble et par les détails.

On nous assure que des troupes sont restées sans nourriture, pendant de longues heures, éparpillées, sans surveillance et sans ordres.

Le colonel Langlois, député de Paris, était mis, dès samedi soir, à la disposition du gouvernement, pour concourir à la défense de la République légale et parlementaire.

On s'est emparé de l'Hôtel-de-Ville. Tout a été mis au pillage. La caisse a disparu.

Le ministre des finances a télégraphié, hier, aux trésoriers payeurs généraux pour leur donner l'ordre d'envoyer à Versailles, et non à Paris, les fonds provenant des recettes de l'impôt.

On annonce de toutes parts que des troupes sont en mouvement, se rendant à Paris.

A Orléans, la municipalité vient encore de prévenir les habitants de se préparer à loger, aujourd'hui dimanche, 25,000 hommes se rendant à Paris.

Les troupes chargées d'occuper Paris ont opéré leur mouvement de concentration en s'échelonnant, partie dans les quartiers voisins du Champ-de-Mars, partie entre Paris et Versailles. Les deux états-majors de la [illegible] militaire et de la garde nationale quittaient en même temps leurs hôtels de la place Vendôme, laquelle était occupée bientôt après par des bataillons du quartier Montmartre. Ce mouvement n'a provoqué aucun conflit. Le bataillon de planton sur la place, depuis plusieurs jours, et peu disposé à fraterniser avec les nouveaux venus, a reçu l'ordre antérieurement du quartier général de se retirer.

"Le gouvernement, dit l'*Electeur Libre*, mal soutenu par les chefs militaires, dont la responsabilité est grave, insuffisamment appuyé d'autre part par la garde nationale, que d'irrésistible absence ont, en quelque sorte, dépouillée de ses éléments sages et libéraux, a cru devoir se replier peu à peu sur Versailles. L'insurrection, momentanément maîtresse de Paris, est enfermée dans l'enceinte de cette ville. La France est sauve!"

On nous assure que l'*Or ruisselle* dans les quartiers excentriques.

Les cabarets sont pleins de gens qui payent en or.

La plupart des grands journaux de Paris déclarent qu'ils ne reconnaissent, quoi qu'il arrive, d'autre gouvernement que celui qui siége actuellement à Versailles, près de l'Assemblée nationale dont il émane.

Voici quelques nouveaux détails concernant l'arrestation du général Chanzy:

Le général Chanzy revenait samedi de Tours.

Le train qui l'amenait s'arrêta, comme d'habitude, en avant des fortifications, pour permettre aux employés de recueillir les billets des voyageurs.

Il paraît que Montmartre avait été prévenu de l'arrivée du général. Pendant l'arrêt du train, plusieurs individus, revolver au poing, se précipitèrent à la portière du wagon où se trouvait le général, et l'arrêtèrent, et le sommèrent de le suivre.

Depuis quatre heures du soir, la gare d'Orléans était occupée militairement par un des bataillons dissidents. Toute résistance était inutile, et le commandant en chef de l'armée de la Loire est, à l'heure qu'il est, aux mains du comité central de la garde nationale, qui le détient au Château-Rouge.

—Une proclamation du maire de Versailles, M. Rameau, député de Seine-et-Oise, taxe de déplorable le mouvement insurrectionnel de Paris, et invite la ville de Versailles, ainsi que la garde nationale, à prêter main-forte au pouvoir légal, en faisant le meilleur accueil à l'armée, qui a suivi le gouvernement.

LA SUPPRESSION DES JOURNAUX RÉVOLUTIONNAIRES.—Le *Journal officiel* publie l'arrêté suivant:

Le général en chef de l'armée de Paris exerçant pendant l'état de siége, en vertu des articles 7 et 9 de la loi des 9-11 août 1849, les pouvoirs nécessaires au maintien de l'ordre et de la police,

Sur l'avis du gouvernement,

Attendu: qu'il n'y a pas de gouvernement libre possible lorsque chaque jour, impunément, des feuilles publiques répandues à profusion prêchent la sédition et la désobéissance aux lois;

Que la République ne peut être fondée que par le respect des droits de tous, l'ordre et le travail;

Que l'ordre et le travail ne peuvent être rétablis tant que de pareilles publications seront tolérées;

Que les journaux ci-dessous désignés ne cessent de provoquer directement à l'insurrection et au pillage;

Qu'il est du devoir du gouvernement, dans les circonstances exceptionnelles où se trouve la France, d'user des droits que lui donnent l'état de siége:

Arrête:

Art. 1er. La publication des journaux le *Vengeur*, le *Cri du Peuple*, le *Mot d'ordre*, le *Père Duchêne*, la *Caricature*, la *Bouche de Fer*, est et demeure suspendue.

Art. 2 La publication de tous nouveaux journaux et écrits périodiques, traitant de matières politiques ou d'économie sociale, est interdite jusqu'à la levée de l'état de siége par l'Assemblée nationale.

Art. 3. Le préfet de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le général en chef de l'armée de Paris.

VINOY.

Paris, le 11 mars 1871.

C'est frais et coquet ce chapeau: il vient du ROBERT E. LEE.

Nettoyage de Panama sans acide.

NOUVEAUTÉS. — La maison Guélié & Nigport n'est jamais en arrière de la mode. C'est encore elle qui inaugure la saison de printemps avec de nouvelles marchandises de fantaisie. Garnitures nouveautés, rubans de tous genres, ombrelles, éventails, dentelles, parfumerie, gants de peau et mille autres articles de toilette pour dames, messieurs et enfants. Nous invitons le public à aller visiter le charmant Bazar du No 137 rue du Canal. Nous sommes persuadés que chacun y trouvera ce qu'il désire, et à des prix les plus modérés.

FABRIQUE DE CANDI.—Les candis [illegible] seront toujours parmi les meilleures friandises dont le sucre est la fondement. [illegible] parce que la consommation des candis est universelle; mais ils ne sont pas [illegible] la première finesse: ils ne valent pas tous ceux qui sortent de la fabrique de MM. [illegible] rue de la Vieille-Levée, Nos 131 et 133. C'est là, en effet, qu'on [illegible] aussi des bonbons de toutes sortes, ainsi que des articles [illegible] publiés dans notre [illegible]

Contrariées, ne demandez jamais que du St Wellington, [illegible] 22, rue des Magasins, et au Grand [illegible] de la fabrique. C'est le [illegible] souple et le plus solide, le seul avec lequel on puisse faire un excellent ouvrage.

DARTRES ET CONTRE LA PULMONIE.—On trouvera aujourd'hui dans nos colonnes d'annonces les attestations de deux respectables habitants de la Nouvelle-Orléans sur l'excellence du traitement prescrit par le Dr Hunter dans les maladies des poumons. L'un de ces habitants en [illegible] depuis deux ans [illegible] [illegible] on fait [illegible] semaines le pulmonaire, entièrement guéri, avait recouvré toutes ses forces. L'autre malade était dans une position plus grave encore — quand il en appela à la science du Dr Hunter — qui lui déclara nettement que son poumon droit était attaqué, mais qu'il ne désespérait pas de la guérir pourvu que le traitement qu'il indiquerait fût scrupuleusement suivi. Ce second malade a promptement [illegible] bout de deux mois et demi il était parfaitement rétabli.

BRILLANTS LISTE DE MARCHANDISES.—Nous appelons l'attention des dames de la ville sur les deux annonces que la maison Danziger & Son publient aujourd'hui dans l'*Abeille*. Ces annonces contiennent de grandes listes de marchandises avec les prix correspondants. Les dames pourront ainsi juger du bon marché. Le stock offert en vente par la maison Danziger & Son, rue du Canal, No 208, est immense, brillant et riche. Il se recommande aussi par le bon marché. Voyez les annonces.

$12 00 par an. Tel est le prix de l'*Illustration* chez Roux-Rey & Beck, 20 rue Royale

BALANCES.—Nous appelons l'attention des marchands et négociants sur une annonce de M. W. B. Bowman, qui est l'agent de vente des fameuses balances de Fairbank dont on se sert dans la plupart des douanes des Etats-Unis, et qui est supposées par l'examen des balances de quelque genre que ce soit. Le bureau de M. Bowman est rue du Camp, No 58.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.—On trouvera dans nos annonces une grande liste de marchandises nouvelles reçues tout récemment par la maison Pépin et Turcotte, rue du Canal No 158. Ces marchandises sèches ont été achetées aux encans de New-York et seront cédées à un faible bénéfice. Nous recommandons aux dames cette liste qui offre quantité d'articles fort recherchés, très nouveaux et très élégants. Nous y remarquons beaucoup d'articles d'été pour hommes et nombre de pièces de nattes de Canton.

Voulez-vous gagner de l'argent vendeurs et colporteurs? achetez de la chapellerie au ROBERT E. LEE.

VACCIN.—Nous appelons l'attention des médecins et du public sur une [illegible] [illegible] rues Royale et St. Philippe. M. Cusachs vient de recevoir de la Havane du Vaccin frais et autres médicaments.

A 55 PIASTRES UNE MACHINE A COUDRE. Ce prix est faible et néanmoins la machine dont il s'agit est tout-à-fait supérieure, car c'est celle de Grover & Baker qui jouit d'une popularité si grande. Nous avons fait bien souvent l'éloge de cet instrument et jamais nous n'avons reçu de reproche de personne, ce qui prouve que l'éloge était mérité. Cette fameuse machine à coudre se vend rue du Canal No 182.

ARTICLES ALIMENTAIRES. — M. J. B. Solari, rue Royale 45, vient de recevoir par les derniers arrivages un beau stock d'articles alimentaires fort estimés. Voyez l'annonce.

NOUVEL ASSORTIMENT.—M. B. T. Walshe, rue du Canal, No 110, vient d'ouvrir un nouvel assortiment de beau linge fait pour hommes. Le choix est riche et les articles sont fort élégants et à la dernière mode.

HABITS POUR LES JEUNES GARÇONS ET ENFANTS.—On trouverait difficilement un stock d'habits plus nouveaux et plus frais que celui que M. B. T. Walshe, rue du Canal, No 110, vient de mettre en vente et qu'il offre à bon marché. Nous le recommandons aux mères de famille.

L'*Illustration*, contenant l'Histoire illustrée du Siége de Paris, se trouve à la librairie et au cabinet de lecture de Roux-Rey & Beck, 20, rue Royale.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique, et les personnes qui la possèdent avec tout ce [illegible] No 182 de la rue du Canal.

Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit: "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la machine à coudre de Wilcox & Gibbs un instrument favori dans ma famille."

[illegible]

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 182 de la rue du Canal.

MM. Roux-Rey & Beck, 20, rue Royale, prennent des abonnements aux différents journaux de modes et à toutes les publications françaises, anglaises et américaines.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 8 avril 1871.

Le marché monétaire a été fort calme et les taux sont les mêmes qu'hier. Les banques ont une abondance de fonds disponibles et il y a très peu de demandes d'escompte. Nous cotons encore: 8 à 10 par an les billets No. 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales; 10 à 11 les billets de commerce No. 1A courte échéance et 12 ceux à longue échéance, sans garanties collatérales; 12 les bons; 9 à 10 le papier hypothécaire No 1. et 11 à 12 le No 2.

L'or a ouvert à 110 1/4 à 110 1/2 contre 110 1/4 à New-York et fermé aux taux d'ouverture ici et à New-York. On a vendu $2,000 et $2,000 à 110 1/4, $3,000 et $5,000 à 110 3/8, $5,000, $6,000, $10,000 et $6,000 à 110 1/2, $7,000 à 110 7/16, $4,000 et $10,000 à 110 5/8.—Il n'a pas été annoncé de ventes d'argent. Les demi-piastres américaines sont cotées à 107 1/2 à 108 1/4, les piastres mexicaines à 3 1/2 de prime sur l'or.

Le change étranger a été assez recherché. Les cours ont fléchi et, à la clôture, il y avait baisse de 1/8 pour cent pour les traites de commerce. Les opérations de sterling s'élèvent à 77,000 livres, dont 5000 connaissement à 120 1/4, 3000 [illegible], 5000 et 6000 clear à 120 1/2, 5000 connaissement à 1.0 3/8, 9000 et 6000 à 120 1/2 à 120 5/8, 4500 à 120 3/4, 10,000 connaissement No 1 et clear à 120 3/4 à 120 7/8, 4500 connaissement à 120 3/4, 5000 clear No 1 à 120 7/8, 25,000 connaissement No 1 et clear à 120 7/8 à 121, 5000 de banquiers à 121 1/4 et une petite somme à 109 3/4.—Le sterling peut être coté maintenant à 120 3/8 à 120 7/8 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et 121 3/8 à 121 5/8 le change de banque.

Le change américain s'est beaucoup affermi. Les banques ont tiré, pour remises, des traites à vue, sur New-York, à 1/4 à 3/8 de prime. Les transactions comprennent $8,000, $25,000 et $30,000 en change de commerce, à vue, sur New-York, à 1/8 de prime, $35,000 en change de commerce et $14,000 de banquiers à 3/16, $25,000 en change de commerce, $30,000 et $30,000 de banquiers à 1/4, $35,000 en change de commerce, $10,000 et $20,000 de banquiers à 5/16.

[illegible] actions des abattoirs Crescent City ont changé de mains, de bonne heure, à $36 50, 300 à $37 50 à $37 75, 100 à $37 75; 100 de la Compagnie de Rampe à $1; 5 du Canal de Mississippi et du Golfe du Mexique à $19 20; 180 de la Banque Nationale de l'Union à $40; 85 de la Banque des Mechanics and Traders à $40 75; — de la Compagnie d'Assurance des Factors and Traders à $91 à $92.

Dans les bonds, la seule vente (annoncée) est de $1000 de nouveaux bonds sept pour cent de la ville à 73 1/2, ce qui est un taux plein.

Les mandats de l'Etat sont cotés nominaux à $1 à 58 les nouveaux.

Il ne se fait rien dans les billets de la ville, et les taux sont tout à fait nominaux.

MM. Nash & Hodgson ont vendu à l'encan, 30 actions de la Compagnie d'assurance de Lafayette (60 payés) à $[illegible], 20 à $31, 20 à $31 50, 20 à $[illegible], 10 à $[illegible], 10 à $[illegible] et 10 à $[illegible].—MM. Girardey & Co ont vendu 10 actions de la Banque des Mechanics and Traders à $40 50 et $[illegible] de la Compagnie d'Assurance du Sud à [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.

Samedi, 8 avril 1871.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 3000 balles prises à des prix fermes, et qui n'ont demandé aucune changement de nos cotes que, nous répétons, et [illegible] de l'Exchange, lesquels regardent les listes comme de ces types, tandis que [illegible] moyenne, les hauts chiffres pour le strict.

	Listes et moyenne	Cotes de l'Exchange
Inférieur	[illegible]	—
Low ordinary	8¼ à 8¾	—
Ordinary	9¾ à 9¾	—
Good ordinary	12½ à 12¾	—
Low middling	13¼ à 13½	—
Middling	14¼ à 14½	—
Strict middling	14½ à 14¾	—
Good middling	15¼ à 15¼	—

Les [illegible] à l'ouverture [illegible] [illegible] par l'exiguité de [illegible] des facteurs d'environ [illegible] de difficulté à traiter aux prix d'hier [illegible] pendant le mouvement s'est montré que peu d'animation et le chiffre des affaires n'a pas excédé le montant cité plus haut. On n'a pu se procurer que peu de middling à un prix au-dessous de 14½ c et le bon courant à commandé 14¾ c.

L'Exchange, qui n'a pas établi de cotes depuis mardi dernier, rapporte: "Marché ferme, approvisionnement modéré et hausse de ⅛ des prix des grades au-dessous du low middling.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, ball.... [illegible]
Arrivé aujourd'hui [illegible]
Arrivé précédemment [illegible]

[illegible]

Exporté aujourd'hui [illegible]

Stock en mains et à bord [illegible]

Recettes, proprement dites, depuis hier soir 2685 balles, contre [illegible] samedi dernier, et 2100 l'an dernier, faisant au total depuis le 31 août [illegible] balles contre [illegible] l'an dernier.

Les exportations aujourd'hui ont embrassé [illegible] balles à destination de Liverpool, [illegible] à destination d'Amsterdam, [illegible] à destination du Havre, [illegible] à destination de Cronstadt et [illegible] à destination de New York.

FRET—Le fret étranger est calme et l'affrètement plus stable. Nous cotons: cotons pour Liverpool, sur voiliers, ⅝ d, pour le Havre, sur voiliers 1¼ à 1 5/16 c, pour les ports d'Allemagne, sur voiliers — à ⅞ d. Le fret du cabotage est calme, mais les taux n'ont pas changé. Coton pour New York et Philadelphie 1 c, farine 50 à 55 c, maïs 20 c, tabac $7.

SUCRE—Reçu aujourd'hui 200 boucauts. La demande a été meilleure aujourd'hui, mais les prix ont penché en faveur des acheteurs. Les ventes se rendent à 8 à 8¼ pour l'inférieur, 7¼ à 7¾ c pour le commun, 8 à 8½ pour le fair, 8¾ à 9 — pour le good fair, 9¾ à 10¼ c pour le prime, 10½ à 10¾ pour le prime à choix, jaune clarifié 11¼ à 12, blanc 12½ à 13 c. Le stock sur place est calme.

MELASSE—Reçu aujourd'hui 374 barils et 54 barils. La fermentée est en demande, mais les autres qualités sont aujourd'hui calmes. L'inférieure fermentée se vend 15 à 25 c, bonne à prime 30 à 45 c, centrifuge 20 à 24, récolte sur plantation 35—à [illegible] résultés des raffineries de la ville 20 à 35 c. le golden syrup 50 c à $1.

FARINE—Le marché est calme, mais ferme et la demande modérée. Ventes d'environ 2000 barils, dont 65 de superfine à $5 [illegible], 300 de double extra à $6 50, 150 de triple extra à $7, 100 de à $7 25, 50 de à $7 45, 500 et 300 à $7 50, 200 d'extra de choix à $7 75, 50 de à $8 37½, 25 de à $8 75 et 100 de triple extra à des conditions privées.

MAÏS—Stock faible et demande modérée. Ventes aujourd'hui de 400 sacs, dont 500 de mélangé, 1000 de jaune et 100 de blanc à 71 c, 1000 de blanc à 72 c le boisseau.

AVOINE—Stock réduit et bonne demande. Ventes aujourd'hui de 1200 sacs, dont [illegible] de choix de St Louis à [illegible] et de Galena à [illegible] c le boisseau.

SON—Stable et approvisionnement faible. Vente de 150 et de 200 petits sacs à $[illegible] et de [illegible] en grands sacs à $1 30 les cent livres.

FOIN—Approvisionnement réduit et demande modérée à $28 à $30 pour le prime à choix, 150 balles de prime de la rivière Ohio vendues à $28 à 28 50; prime de St Louis à $[illegible] la tonne.

PORC—Calme et les prix de l'article sont plus bas. L'ordinaire mess est offert à $20 [illegible] le baril. Il ne se fait des ventes à ce prix, mais on ne l'avait pas rapporté. Le détail se fait à $21 à $21 25 le baril.

BACON—Calme à 8½ à 9 pour les épaules 10½ c pour les côtes ribbed et 11½ c pour les côtes désossés. Dans le détail on en obtient ¼ c de plus. Vente de 16 barriques à 8¾ c et de 17 barriques de côtés désossés à 11¼ c. Le jambon curé au sucre est coté à 15½ à 16 c la livre.

SAINDOUX—Calme. Le saindoux en tierçons est coté à 13 à 13½ c, en barillets 13½ à 14 c la livre.

VIANDE SALÉE à SEC—Calme. Les épaules sont cotées à 7¾ à 8 c, les côtés clear ribbed 9¾ à 10 c, côtés désossés 10¼ c.

BREAKFAST BACON—L'article est calme à 15 à 15½ c la livre.

SEL—La demande est calme et les prix n'ont pas changé. Les marchands demandent en ce moment $1 10 à 1 15 pr le gros sel de Liverpool et $1 15 à $1 20 pour le fin; quand de forts lots sont pris en entrepôt par des acheteurs, une réduction [illegible] pour le drayage. Le sel de table [illegible] à 50 c et 65 c.

BEURRE—Les grades de choix se vendent [illegible] [illegible] n'est de moins vendable. Nous cotons: le choix de Goshen 45 à 46 c, commun 25 à 30 c, choix de l'Ouest 30 à 35 c, inférieur 12½ à 20 c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 8 avril 1871.

Arrivé, hier—155 bœufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an, 181 cochons, 72 moutons.

Vendu—[illegible] bœufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an, 47 cochons.

A vendre—[illegible] bœufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an, 104 cochons, 111 moutons, 15 vaches à lait.

[illegible]

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 8 avril 1871.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10½ HEURES AM. ET DE 1 A 2 HEURES P. M.

Les personnes, réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées. Pour les lettres locales ou des Etats-Unis voir les journaux anglais.

A—Aynaud Etienne; Amans Brus P; Abiléne E; Alfonso Fran'co

B—Bazile Francisco; Berty Michel; Brigoli G Baptiste; Bots Laurent Mme; Burthe André; Bressine Baptiste; Bayer Martin; Buselli Mme; Beaumont Salvatore

C—[illegible]

D—Dufferet Louis; [illegible]

G—Granet Joseph

F—Fasendo Léon Mme; [illegible]

G—Garda Léon Julien; [illegible]

L—[illegible]

M—[illegible]

N—Nari Gustave—2

O—Orsoppi D Rafael; Otero Miguel

P—Perra Joseph; Pecore Marie; [illegible]

R—[illegible]

S—[illegible]

T—[illegible]

U

V—Vaillant Augustin; Valles J Emilio; Villar Pierre

Z—Zar Michele

INITIALES

Sr Sullivan, supérieur de la Mission de St Michel

CHAS. W. LOWELL.

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

E. Calabrési, Directeur.

Dimanche, 9 avril 1871,

LA FAVORITE,

Grand opéra en 4 actes, de Donizetti.

PRIX DU D'ADMISSION:

[illegible]

Lundi, 10 avril—Bénéfice de Mme NADDI,

Première représentation

LES AMOURS DU DIABLE

Opéra en 4 actes et 9 tableaux, de Grisar.

[illegible]

Académie de Musique.

[illegible], Propriétaires et Directeurs.

[illegible]

Madame D. P. BOWERS,

[illegible]

Mr. J. C. McCOLLUM,

[illegible]

Troupe Dramatique de St. Louis.

LUNDI et MARDI, 3 et 4 avril—

[illegible] VENDREDI, 7 avril, et dans [illegible]

LADY AUDLEY'S SECRET.

MERCREDI, 5 avril—

CAMILLE.

JEUDI et SAMEDI, 6 et 8 avril—

MARY STUART.

DIMANCHE, 9 avril—

STRANGER, et HONEY MOON.

Château des Fleurs,

[illegible] TENU PAR E. CABRERE.

Le DIMANCHE de Pâques, le 9 avril 1871, [illegible] FRÈRES GILFORT,

Un Grand Concert

[illegible]

GRAND BAL MAÇONNIQUE

[illegible] No 174.

[illegible]

SALLE DE LA LOGE DE L'ETOILE POLAIRE

[illegible]

Compagnie de Gaz Steiner

DE LA LOUISIANE

Bureau, No 110, rue Gravier, [illegible]

CARL KOHN, LOUIS SCHNEIDER, [illegible] J. VAN NORDEN, JULES CASSARD, C. S. SHERRY, JAMES I. OUTHRIE.

[illegible]

Banque Nationale de l'Etat

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

SAM. H. KENNEDY, E. RIGNEY, [illegible], PAULIN DUBEL, CHAS. E. FENNER, C. P. BLANCAND, J. LEEDY, J. M. FELTON

A. FOSTER ELLIOT.

[illegible]

SAM'L H. KENNEDY, Président,
E. RIGNEY, Vice-Président,
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

BANQUE NATIONALE DE L'ETAT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

PASSIF.

Capital actions [illegible]
Dépôts [illegible]
Circulation [illegible]
Dû aux banques nationales et banquiers [illegible]
Profits et pertes [illegible]

[illegible]

Banque Nationale de l'Union de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

JAMES CHALARON, Caissier.

Département des Finances

[illegible]

JOHN S. WALTON, Administrateur des Finances

Compagnie d'Assurance Germania,

[illegible]

EMILE MAZIE, Secrétaire.

[illegible]

SUCCURSALE SUD-OUEST

—DE LA—

Compagnie Knickerbocker

D'ASSURANCE SUR LA VIE

De New-York.

[illegible]

BAINES & DUCROS, [illegible]

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

51 ......RUE DU CAMP...... 51

[illegible]

[illegible] Consulat de France.

AVIS [illegible]—AVRIL 1871.

[illegible]

MULLS SUISSES

[illegible]

J. B. LINGHAM & CO.

G. W. DUNBAR & SON,

12, 13 et 14 ...RUE St-LOUIS... 12, 13 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

[illegible]

Agence pour la vente de Whiskey de Cincinnati.

[illegible]

RYAN, MASON & CO.

[illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

20,000 NUMEROS SEULEMENT.

[illegible]

CLASSE 2.

[illegible]

—PLAN—

[illegible]

Billets entiers: $20; moitiés en proportion.

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président,

[illegible]

DENTISTES.

A. F. McLAIN, D. M.

Chirurgien-Dentiste,

Au No 14 de la rue Baronne. (Au premier.)

RÉSIDENCE—Au No 176 de la rue Calliope.

Le Dr. CHARLES B. KELLS,

DENTISTE,

[illegible]

J. NAGAGRAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN DENTISTE,

[illegible]

$50, Seulement $50.

LE Dr. CH. HERMILLON [illegible]

INSTITUTIONS.

Institution de Demoiselles,

Au No 20 de la rue des Remparts, [illegible]

—Dirigée par—

Mme EMMA MATHEY,

[illegible]

Institution de Jeunes Demoiselles

sous la direction de

Mme FORTIER,

[illegible]

Université de l'Etat de la Louisiane,

[illegible] BATON ROUGE, LOUISIANE.

[illegible]

Marchandises de Printemps.

LE soussigné annonce à ses clients que son magasin est ouvert de nouveau, avec un magnifique assortiment de vêtements de printemps, et chapeaux pour hommes et enfants, ainsi que chemises, cols, etc., etc.

[illegible]

C. LAZARE.

No 165, Vieille-Levée.

[illegible]

VOICI le moment [illegible]

V. BIRI,

FABRICANT ET MARCHAND DE [illegible]

IMPORTATEUR DE [illegible]

C. F. HOLLE & CO.,

Négociants Commissionnaires

[illegible]

Lager Beer de Cincinnati.

[illegible]

Fabrique d'Engrais et Laboratoire

DE

STERN.

POUR [illegible]

LES CÉLÈBRES ENGRAIS,

Le Superphosphate, [illegible]

OU

[illegible]

CRAWSON'S SUPERPHOSPHATE,

Fabriqués par LOUIS STERN & BROS. à la Nouvelle-Orléans (Louisiane).

[illegible]

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE PELICAN, [illegible]

[illegible]

AD. BINOK,

Peintre de Portraits,

67 ...Rue Royale... 67

P. Caret,

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Résidence et Ilet de Terre, rue de l'Esplanade.

[illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT,

PAROISSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

No. 24,262.

PAR C. E. GIRARDEY & Co., [illegible]

UN CERTAIN ILET DE TERRE, [illegible]

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

ADÈLE GERNON et als vs. DAVID C. McCANN. Fieri Facias vs. ADÈLE GERNON, épouse de James Gernon, Joséphine Dubois, épouse de Thos. J. Newell, et Adélaïde Russell, veuve de Samuel Russell, née Dubois, Michael Gernon, Gerald Ferrell, Dennis Clossen et J. Pinkney Smith, in solido.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET.

[illegible]

Françoise Deacon vs Frank Wheaton et als (Emma Joséphine Wheaton, épouse de Lewis Gill et son époux et Elisa Jane Wheaton.)

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET.

AVIS.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable [illegible]

[illegible]

J. B. PRAGUE,
HENRY BELOU, } Commissaires.
T. GERARD,

Médicaments.

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS

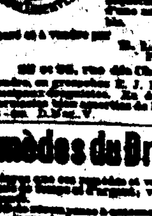

Le Baume Pectoral [illegible]

Préparé et à vendre par E. LAPLACE, Pharmacien, [illegible] rue des Champs-Elysées.

A vendre, en grande chez E. J. HART & Cie, et [illegible]

Remèdes du Dr Richau

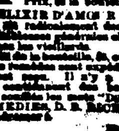

LE BAUME No 1 DU Dr. RICHAU guérit les ulcères, des maux de gorge et de bouche, des maux d'yeux, des maladies de la peau et du cuir chevelu, des scrofules, etc. Il change le mercure du sang, qu'il purifie.

LE BAUME No 2 DU Dr. RICHAU guérit les affections [illegible] et des rhumatismes. Prix de l'un ou de l'autre, $5, la bouteille ou deux bouteilles pour $9.

L'ANTIDOTE DU Dr. RICHAU [illegible] Prix, $1 la bouteille.

L'ELIXIR D'AMOUR DU Dr. RICHAU [illegible]

[illegible] "DR. RICHAU'S GOLDEN REMEDIES, D. B. RICHARDS, seule propriétaire."

D. B. RICHARDS, [illegible] Varick St. N.-Y.

Agents du Sud à la Nouvelle-Orléans:

E. J. HART & CO, 73, 75, 77 et 79, Tchoupitoulas.

J. M. LAFFERRANDERIE,

Successeur de C. MARCHAL & CO.,

BOULANGER,

[illegible]

MILLER & DIELMANN,

CONFISEURS EN GROS,

[illegible]

VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE,

Nos 50 et 52 Nille-Levée,

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

Vente péremptoire et sans réserve, à long crédit, pour liquidation de 2000 Terrains situés dans le Premier, Deuxième, Troisième, Quatrième, Cinquième et Sixième District, à Berthaville et Carrollton.

PAR S. GUINAULT, encanteur—bureau Passage de la Bourse et Banville—SAMEDI, [illegible] avril 1871, [illegible]

[illegible]

Troisième District— 1051 Lots de Terre dans divers quartiers.

[illegible]

CONDITIONS—Un quart comptant et le reste à un, deux, et trois ans de crédit, [illegible]

[illegible]

Ilet de valeur sur l'Avenue St-Bernard, avec étable pour 30 vaches, et maison de résidence à long terme.

PAR S. GUINAULT, encanteur—bureau Passage de la Bourse et Banville—SAMEDI, 15 avril 1871, [illegible]

[illegible]

Vente d'un Beau Mobilier pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Banville—MERCREDI, 12 avril 1871, [illegible]

[illegible]

PAR VINCENT & CO.

VENTE SPÉCIALE, A CRÉDIT, PAR SOLDE.

Marchandises sèches anglaises,

Par ordre des importateurs, MM. O. B. GRAHAM & Co, pour clôture de consignations, au No 100 de la rue du Canal.

PAR VINCENT & CO: G. Vincent, encanteur—Il sera vendu, sans réserve, LUNDI, 10 avril 1871, à 10 heures, au magasin No 100 de la rue du Canal, par ordre de MM. O. B. Graham & Co, [illegible]

250 COLIS ENTIERS DE MARCHANDISES SÈCHES ANGLAISES.

[illegible]

8 COLIS TOILE ECRUE.

[illegible]

COTONS A DRAPS DES LOUISIANA MILLS.

[illegible]

PAR G. DE FERIET

Vente par catalogue,

[illegible]

Magnifique Bibliothèque en chêne sculpté, des Ouvrages classiques et romantiques, Illustrations, etc.

—Aussi—

Articles de ménage, Tableaux, etc.

PAR G. DE FERIET, [illegible]

[illegible]

Vente positive, à l'encan, de deux beaux terrains améliorés, dans la ville de Covington, paroisse St-Tammany.

PAR G. DE FERIET, [illegible]

[illegible]

SAISON D'AUTOMNE.

LEON GODCHAUX,

41 ET 43....RUE DU CANAL....41 ET 43

Et Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille-Levée.

[illegible]

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,

LINGE DE DESSOUS,

CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

[illegible]

NOTA—[illegible]

Compagnie des Vins du Pacifique

FORMÉE POUR LA VENTE DES

Vins et Brandy de Californie

[illegible]

Bureaux et Magasins de Vente

28 ......RUE DU CAMP...... 28

Nouvelle-Orléans.

CHAS. B. PETIT,

Trésorier et Agent Commercial.

[illegible]

WHITE WINE,	ANGELICA,
RED WINE,	MUSCAT,
CLARET,	CATAWBA,
HOCK,	ISABELLA,
OLD MISSION,	SPARKLING,
SHERRY,	WINE BITTERS,
TOKAY,	GRAPE BRANDY,
PORT,	BRANDY BITTERS.

[illegible]

Nouveau Magasin.

[illegible]

HYPOLITE [illegible]

Musique. Pianos.

GRAND BAZAR.

M. ELIE,

[illegible] RUE ROYALE [illegible]

A toujours en magasin [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches et Lingerie.

—ÉGALEMENT—

4 caisses Cotons blancs,
2 do Draps,
2 do Indiennes 7/8,
2 balles Lawns,
1 do Coton écru.
3 caisses Toiles d'Irlande.

assortis

PAR HOFFMAN MARKS & Co.—Alex. Levy, encanteur. Bureau, No. 28 de la rue de Chartres — LUNDI, 10 avril, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No. 28 de la [illegible]

[illegible]

PAR E. BOGER & CO.

Vente sans Réserve.

[illegible]

PAR E. BOGER & Co., [illegible] MARDI, le 11 avril, à 10 heures du matin, [illegible] rue de la Vieille Levée.

300 lots de Marchandises Sèches [illegible]

[illegible]

PAR LOUIS STERN & BROS.

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR LOUIS STERN & Bro.—M. Stern, encanteur.—LUNDI, 10 avril, [illegible]

[illegible]

PAR EUGENE TOURNE.

18 futailles Cognac saisies par le Collecteur de la Douane, pour cause d'illégalité d'importation, maintenant relâchées par ordre du Département du Trésor des Etats-Unis; tous droits et frais payés.

PAR EUGENE TOURNE—MARDI, 11 avril 1871, à midi, il sera vendu en dedans de la Douane, entre les rues Canal et Douane—

P. J. No 1—6 futailles COGNAC.
" 2—6 do do
" 3—6 do do

Importées à bord du navire Jenté, de Bordeaux. Conditions—Comptant.

RIZ. RIZ.

Ex-steamer St-Louis arrivé de Liverpool.

Pour compte de qui il appartiendra.

PAR EUGENE TOURNE. — MERCREDI, 12 avril 1871, à 10 heures et demie A. M., au [illegible]

Il sera vendu sans limite:

150 sacs RIZ.

Conditions—Comptant.

PAR D. E. MORPHY.

Steamer Belle of Alton.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, le VENDREDI, 14 avril, à 12 heures A. M., sur la Levée en [illegible] du bout de la rue Washington, pour compte de qui il appartiendra:

La coque du steamer BELLE OF ALTON, telle qu'elle se trouve actuellement en face de la rue Washington, Quatrième District.

Conditions—Comptant.

Bi-Carbonate de Soude.

PAR D. E. MORPHY, A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, [illegible] MARDI, 11 avril, à 11 1/2 [illegible]

[illegible]

Gobelets, Nappes, Carafons à mélange, Lampes, Cheminées, Tubes à gaz, &c.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, le MERCREDI 12 avril 1871, [illegible]

[illegible]

PAR J. B. WALTON.

No 81, Rue Tchoupitoulas.

Un Magasin en briques, neuf, bien bâti, rue Tchoupitoulas, entre celles Poydras et Lafayette, touchant aux magasins de E. J. Hart & Co, dans le centre du commerce en gros de comestibles et produits de l'Ouest.

PAR J. B. WALTON, encanteur—Bureau, No [illegible] SAMEDI, [illegible] avril 1871, [illegible]

CE MAGNIFIQUE MAGASIN EN BRIQUES, [illegible]

[illegible]

CONDITIONS—[illegible]

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR.

No 14, rue Bienville, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: [illegible]

PAR M. BARNETT.

MAURICE BARNETT, ENCANTEUR, Bureau sur la façade de la Rotonde de l'Hôtel St-Louis rue St-Louis entre Royale et Chartres.

Ventes de biens-fonds, [illegible]

Ventes régulières de MEUBLES à la Rotonde, tous les [illegible] le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

[illegible]

PAR E. J. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR E. J. MONTGOMERY—E. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, le MARDI, [illegible]

Un Assortiment général de Meubles,

—TELS QUE—

[illegible]

FONDERIE DE LEEDS

(ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons [illegible] MACHINES A VAPEUR, [illegible]

[illegible]

C. GAZAUX, H. VERGNOLE,

GAZAUX & VERGNOLE,

72 ......VIEILLE-LEVÉE...... 72

MAISON FONDÉE EN 1842.

IMPORTATION DIRECTE,

VINS rouge et blanc, Absinthe, [illegible]

[illegible]

Field & Bell,

Marchands en gros et en détail, de

CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL [illegible]

[illegible]

O. MEHLE & CO.

CHRIS. MEHLE, [illegible] STEINBECK et [illegible] DONALDSON,

Négociants Commissionnaires

POUR LA VENTE DE BESTIAUX,

[illegible] Levée Landing, Nlle-Orléans.

SUCRES-MELASSES.

SUCRES [illegible]—Sucre en pains, coupés, [illegible]

A. THOMSON & CO., [illegible] rue Tchoupitoulas.

SIROP—[illegible]

A. THOMSON & CO., [illegible] rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités.

A. THOMSON & CO., [illegible] rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—[illegible]

A. THOMSON & CO., [illegible]

SUCRES DE CUBA—[illegible]

A. THOMSON & CO., [illegible]

Restaurant Victor,

185 ......Rue du Canal...... 185

JULES MARTIN, propriétaire [illegible] LEON MARTIN, [illegible]

[illegible]

A. WILLOZ.

[illegible]